du Tribunal Judiciaire (TJSD*)

Point de départ

Notification de refus suite au RAPO que la décision soit exprès ou tacite (délai de 2 mois)

Formalisme de la requête

- Exposé de la demande
- Copie de la décision contestée
- Copie du rapo
- Numéroter les pièces-jointes et

Envoi de la requête

Envoi en recommandé accusé-réception ou dépôt au greffe

Procédure orale

Il n'est pas obligatoire de rendre des conclusions écrites.

Principe du contradictoire

Echange de document entre les parties

Convocation

Vous recevrez une convocation pour vous présenter au tribunal

Se préparer pour l'audience

La veille : relisez votre dossier
Le jour J : Arrivez en avance
La sonnette retentit : Levez-vous !
Lorsque vous entendez votre

Clap de fin

Votre affaire a été appelé, vous avez exposé tous vos arguments.
Clôture des débats, il ne reste plus qu'à attendre le délibéré.

Avis médical

La consultation médicale par un médecin n'est plus systématique